

Prendre soin de vos animaux de compagnie

Ligne de renseignements sur le soin des animaux

Winnipeg : 204 945-8000

Sans frais : 1 888 945-8001

Heures d'ouverture : de 8 h à 23 h tous les jours, y compris les fins de semaine et les jours fériés.

Si vous avez besoin d'aide avec vos animaux de compagnie dans une situation d'urgence liée aux inondations, veuillez appeler la Ligne de renseignements sur le soin des animaux du gouvernement du Manitoba. Vous pouvez aussi communiquer avec le bureau municipal de votre localité. Veuillez faire en sorte que toutes les vaccinations de vos animaux de compagnie soient à jour, car les pensions pour animaux de compagnie n'accepteront pas les animaux n'ayant pas reçu les vaccins requis. Le personnel de la Ligne de renseignements sur le soin des animaux travaille directement avec les organismes suivants :

- la Winnipeg Humane Society;
- l'Agence des fourrières de la Ville de Winnipeg;
- la Manitoba Emergency Response for Animals (MERA);
- le Manitoba Horse Council;
- la Manitoba Veterinary Medical Association.

Pour obtenir de l'information sur les mesures à prendre pour que vos animaux d'élevage demeurent en sécurité, consultez la feuille de renseignements intitulée : *Préparation aux inondations dans les régions rurales du Manitoba*.

Avant une évacuation

Planifiez à l'avance ce que vous ferez de vos animaux de compagnie et qui en prendra soin si vous étiez amené à évacuer. À mesure que les risques d'inondation augmentent, il y aura de moins en moins de places dans les établissements qui accueillent les animaux de compagnie.

- Si vous ne pouvez pas emmener vos animaux avec vous, confiez-les à des membres de votre famille ou à des amis qui se trouvent à l'extérieur de la zone d'évacuation, ou encore à un chenil, à un refuge pour animaux ou à un bureau de vétérinaire.
- Arrangez-vous pour que quelqu'un vienne évacuer vos animaux si vous n'êtes pas physiquement sur place quand l'évacuation se produit.
- Munissez vos animaux de compagnie d'une micropuce ou inscrivez-les à un registre d'identification.
- Veillez à ce que vos animaux soient munis de colliers adéquats, que tous les permis ou marqueurs requis soient en place et qu'ils portent des plaques d'identité avec votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

- Ayez les documents vétérinaires prouvant que vos animaux de compagnie ont reçu tous leurs vaccins obligatoires (contre la rage ou la maladie de Carré, par exemple), surtout si vous les confiez à un chenil ou à un refuge pour animaux.
- Préparez une trousse d'approvisionnement d'urgence pour vos animaux.

Pendant une évacuation

- On doit toujours transporter les animaux dans des cages ou des conteneurs appropriés et veiller à ce qu'ils aient accès à de la nourriture et à des soins d'urgence.
- Conservez l'équipement de contrôle approprié avec l'animal (laissez ou harnais, par ex.) Gardez vos animaux en laisse en tout temps si vous les emmenez hors des zones évacuées. Sinon, ils pourraient mal réagir et même s'enfuir en étant confrontés à un environnement, à des odeurs et à des bruits qui ne leur sont pas familiers.
- S'il vous est impossible d'emmener vos animaux avec vous, posez des affiches sur les maisons, les fermes, les clôtures et les cartes publiques à l'intention des secouristes où vous indiquerez les sortes d'animaux que vous avez dû laisser derrière vous, leur nombre et l'endroit où ils se trouvent. Laissez suffisamment d'eau et de nourriture pour subvenir aux besoins des animaux pour un minimum de trois à sept jours.
- Laissez les animaux dans un endroit en hauteur qui ne pose aucun risque d'électrocution pour les animaux (p. ex., l'étage supérieur d'une maison ou le grenier d'une grange ou d'une remise) s'il y a quelques zones faiblement inondées.
- Si vous devez laisser vos animaux sur place, appelez la Ligne de renseignements sur le soin des animaux pour prévenir qu'il y a des animaux dans la zone évacuée et pour qu'on sache comment vous joindre. Enregistrez également l'information concernant vos animaux dans la base de données de la Winnipeg Humane Society. Pour ce faire, composez le 204 982-2021 à Winnipeg.

Trousse d'approvisionnement d'urgence pour les animaux

- Tous les animaux devraient porter une forme d'identification (colliers, harnais ou licous avec étiquettes, micropuces, tatouages, marques, par ex.) avec le nom et l'adresse domiciliaire du propriétaire et ses coordonnées en cas d'urgence, les besoins spéciaux et les médicaments de l'animal ou un numéro de téléphone à appeler pour obtenir ces renseignements.
- Vous devriez aussi mettre ces renseignements sur la cage que vous utilisez et dans la trousse d'approvisionnement que vous préparez.
- Prévoyez suffisamment d'eau fraîche et de nourriture (p. ex., nourriture sèche ou en boîte, foin, grain, graines, ouvre-boîte si nécessaire), de jouets et de gâteries pour au moins une semaine.
- Mettez des bols additionnels pour l'eau et la nourriture. Les contenants anti-gouttes sont idéaux.
- Incluez des couvertures ou d'autres dispositifs de protection pour garder les animaux au chaud, des housses de cage, des habits et de la litière (p. ex., paille, copeaux, serviettes).
- Emportez tout dispositif de chauffage nécessaire (p. ex., lampes infrarouges pour oiseaux).
- Prévoyez des moyens de retenue pour vos animaux (p. ex., laisses, colliers, harnais ou cordes).
- Veillez à inclure suffisamment de médicaments pour vos animaux pour une semaine, s'il y a lieu, ainsi que des instructions claires pour les administrer (si quelqu'un d'autre prend soin de vos animaux).
- Ajoutez des sédatifs pour les animaux qui pourraient en avoir besoin pour être transportés. Consultez votre vétérinaire à ce sujet.

- Ajoutez suffisamment d'articles de nettoyage pour qu'ils durent au moins une semaine (p. ex., serviettes en papier, pelles ramasse-crotte et sacs, désinfectant, litière pour chats et bacs à litière).
- Conservez une copie à jour des dossiers vétérinaires avec les coordonnées de votre vétérinaire et une copie des documents d'identité de tous vos animaux.
- Mettez une photo récente de vous avec vos animaux de compagnie au cas où ils se perdraient.
- Gardez une liste à jour contenant tous les renseignements importants concernant les soins à apporter à vos animaux dans le cas où quelqu'un d'autre s'occuperait d'eux (p. ex., quantité de nourriture et d'eau à donner et à quel intervalle, besoins en matière d'exercice, directives relatives aux médicaments, comment composer avec le tempérament de l'animal, besoins spéciaux).

Après l'évacuation

Lorsque vous rentrerez chez vous, surveillez vos animaux et gardez-les en laisse ou enfermés.

- Les odeurs familières et leurs points de repère auront changé, ce qui pourrait les perturber.
- Des lignes électriques dénudées ou tombées à terre peuvent présenter un danger, tout comme les animaux sauvages dérangés par les inondations.

Sites Web utiles

www.manitoba.ca

(Site Web du gouvernement du Manitoba)

www.winnipeghumanesociety.ca/emergency-preparedness (en anglais seulement)

(Winnipeg Humane Society – Préparation aux urgences pour les animaux)

www.dogfriendly.com/server/travel/uscities/guides/us/cities/sonlinecityMBWinnipeg.shtml

(en anglais seulement)

(Hébergements accueillant les animaux)

www.Petfriendly.ca/list/Manitoba.php (en anglais seulement)

(Hébergements accueillant les animaux)

www.fema.gov (en anglais seulement)

(Gouvernement fédéral des États-Unis – Préparation aux urgences)

www.paloaltohumane.org/education/disaster.php (en anglais seulement)

(Palo Alto – Préparation aux urgences pour les animaux)